

■ **KRIEGERS Electricité-autos Sàrl**, à Saint-Prex, chemin du Glapin 24, 1162 St-Prex, CH-550-1054868-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 19 juin 2008. But: l'entretien et la réparation des agrégats, des systèmes électriques et électroniques embarqués dans les véhicules; l'installation d'accessoires audio-vidéo et de confort; l'installation et l'entretien de systèmes de chauffages auxiliaires; l'installation et l'entretien de systèmes de chauffages auxiliaires et de climatisations automobiles; vente et location de systèmes de navigation GPS (pour but complet cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Selon déclaration des gérants du 19 juin 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens: selon bilan au 31 décembre 2007: actifs et passifs de la raison individuelle Hutzli Electricité Auto, Thomas Kriegers succ, à Saint-Prex: actifs (CHF 63'487.47) et passifs (CHF 41'369.16), soit une actif net de CHF 22'118.31, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF. 2'118,31 constitue une créance de l'apporteur contre la société, en contrepartie il est remis 180 parts de CHF 100 à Thomas Krieger et 20 parts de CHF 100 à Christine Martin. Associés: Kriegers Thomas, de Saanen, à Saint-Prex, avec 180 parts de CHF 100, gérant avec signature individuelle, et Martin Christine, d'Etagnières, à Saint-Prex, avec 20 parts de CHF 100, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit.

Registre journalier no 7566 du 24.06.2008

(04548774 / CH-550.1.054.868-1)